

Lettre ouverte

Aux candidat(es) têtes de listes pour les élections régionales d'Ile-de-France.

Paris le 12 novembre 2015

Madame, Monsieur,

La FRAdIF (Fédération des radios associatives d'Ile-de-France) représentative des radios associatives non commerciales d'Ile-de-France a pour but et missions de représenter celles-ci, de les défendre en agissant :

- pour la pleine reconnaissance par les Pouvoirs publics, des stations non commerciales, de leurs statuts et rôles en tant que médias locaux et régionaux de communication sociale.
- pour la recherche de financements nécessaires à leur fonctionnement, notamment par le démarchage, la réalisation et la diffusion de campagnes de messages institutionnels.
- pour la production, l'échange et la diffusion d'émissions visant l'information locale et régionale, les débats d'idées, la promotion des initiatives associatives, la lutte contre toutes formes de discriminations et d'exclusion, la préservation de l'environnement et l'écodéveloppement, la diversité culturelle et l'accès à la culture pour tous.
- pour le développement par notre réseau de radios adhérentes, d'ateliers radiophoniques, à vocation pédagogique, éducative et d'insertion pour tous publics (enfants, adolescents, jeunes 16/25 ans en parcours de formation/insertion, adultes allocataires du RSA, etc).

Ainsi, la FRAdIF et son réseau de radios adhérentes sont très impliquées dans la campagne des élections régionales, en donnant la parole aux diverses listes candidates, par des émissions et interviewes, tant au niveau départemental que régional. Et ceci, conformément à notre mission de communication régionale et de proximité, favorisant l'expression pluraliste et démocratique.

Comme vous le savez, comme de nombreuses associations, les radios associatives non commerciales sont confrontées à des difficultés financières qui menacent leur survie, du fait des restrictions budgétaires de l'Etat (FSER en stagnation, et même en baisse, et non financement du passage à la RNT, notamment), mais également des collectivités territoriales et locales.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de votre programme pour le soutien à la vie associative et en particulier aux radios locales associatives non commerciales sur les points suivants :

- Depuis fin 2008 un dispositif d'aide aux médias associatifs non commerciaux (radios et télévisions autorisés par le CSA), a été mis en place par le Conseil Régional sous formes de subventions d'aides à la diffusion et à l'équipement (tous les trois ans). **Envisagez-vous de maintenir ou de modifier ce dispositif ? Quels sont vos engagements pour l'aide aux radios associatives et sous quelles formes, à quelles hauteurs de financements, sur quels critères et modalités ?**
- Le dispositif « emplois tremplin », accessible aux associations et aux radios associatives, a permis la création de nombreux emplois en CDI. **Envisagez-vous de le poursuivre, de le modifier ou le remplacer par un autre dispositif ? Quelles sont vos propositions dans ce domaine pour favoriser la création d'emplois, et selon quelles conditions et modalités ?**
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France a développé, depuis de nombreuses années, des dispositifs de subventionnement d'actions dans les domaines culturels, de lutte contre les discriminations, pour l'égalité Femmes/hommes, pour favoriser la démocratie régionale, pour soutenir les actions dans le cadre de la politique de ville, pour le développement de la vie associative et le soutien aux réseaux fédératifs et mutualistes (FRDVA)... Autant de dispositifs accessibles aux radios associatives non commerciales dans le cadre d'appels à projets. **Quelles sont vos propositions et engagements pour la poursuite et le développement de ces actions, leurs évolutions, en particulier vis-à-vis des radios associatives non commerciales ?**
- Depuis de nombreuses années, malgré les démarches de la FRAdIF, les radios associatives non commerciales se heurtent au refus systématique (de la Direction de la Communication) de leur confier des campagnes de communication et de messages institutionnels du Conseil Régional. Ceci y compris pour des manifestations et évènements pour lesquels la FRAdIF et les radios associatives sont très concernées et impliquées. **Comptez-vous y remédier ? Si oui comment ?**

Nous souhaitons également que vous nous fassiez part de vos propositions en matière de modalités et de simplifications administratives des subventionnements du Conseil Régional d'Ile-de-France.

En effet, les radios associatives non commerciales, comme de nombreuses associations, ont été confrontées, depuis de nombreuses années, à l'impossibilité d'obtention de subventions annuelles calendaires , à des subventionnements sous formes d'appels à projets qui entravent la pérennisation d'actions et à des modalités d'avance et de versement de subventions, d'une lourdeur administrative complexe et décourageante. **Quelles sont vos propositions et engagements pour y remédier ?**

Enfin, pour conclure, nous vous demandons de bien vouloir nous faire connaître votre position sur le rôle, l'existence, l'action des radios associatives non commerciales, vos initiatives et engagements, pour les soutenir et les aider à poursuivre et développer leurs missions et activités, dans le cadre du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Nous vous remercions de votre réponse et de vos propositions.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,

Jean-Claude GUILLOU
Président de la FRADIF


FRADIF La Fédération des
Radios Associatives
d'Ile-de-France
42 rue de Montreuil 75 011 Paris
www.fradif.org